

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 7 MARS 2017**

Le 07 mars 2017 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/03/2017

Etaient présents : Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjoints Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Laëtitia THOUEZ, Isabelle GONNARD, Elodie BLACHE, Jean-Pierre GRANGE, Isabelle PALLUY, Jean-Marc JANIN, Stéphanie PERRET Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Pierre SEUX à M. Jean-Marc JANIN

Excusée :

Absent :

M. Jean-Pierre GRANGE a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2017 et signature du registre des délibérations.**

- **Garantie d'emprunt Habitat Dauphinois** : délibération est prise à l'unanimité pour accorder sa garantie à hauteur de 30% pour le remboursement d'un Prêt souscrit par Habitat Dauphinois auprès de la Caisse des dépôts et consignations concernant le financement de l'opération « Les Alpes », parc social public construction de 16 logements situés Rue de Cizelle à Saint-Cyr
- **Approbation des comptes administratifs 2016** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les écritures du compte administratif 2016 et les résultats définitifs des budgets primitifs principal et locaux commerciaux dressés par Madame le Maire.
- **Affectation des résultats de l'exercice 2016** : considérant les excédents de fonctionnement de l'exercice 2016, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit sur les budgets 2017 :

BUDGET COMMUNAL :

140 102.00 € au compte 1068 investissement

69 985.15 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX :

22 135.47 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

- **Approbation des comptes de gestion de Monsieur le trésorier principal des finances d'Annonay** : approbation à l'unanimité des écritures du compte de gestion de Monsieur le trésorier principal des finances d'Annonay pour l'exercice 2016 en ce qui concerne le budget communal et le budget locaux commerciaux.
- **Vote des subventions aux associations** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le montant des subventions attribuées aux associations pour 2017.
- **Indemnités du maire et des adjoints** : depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique. Ceci résulte de la réforme initiée par le gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et de la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique au 1<sup>er</sup> février 2017. La délibération en date du 2 février 2016 mentionnait les montants en euros, Madame le Maire

explique qu'une nouvelle délibération est nécessaire pour tenir compte de ces actualisations. En conséquence délibération, qui ne modifie pas le pourcentage ni la répartition des indemnités est prise à l'unanimité pour donner un avis favorable à l'indemnité du maire et des adjoints.

- **Remplacement des luminaires chemin piétonnier école publique** : suite à plusieurs dégradations, les luminaires situés vers l'école publique sont à changer. Délibération est prise à l'unanimité pour accepter le devis de l'entreprise Lapize pour l'enlèvement des luminaires détériorés et leur remplacement par un point lumineux avec mât sur le chemin piétonnier devant l'école publique.
- **Limiteur de son salle des Mûriers et présence manipulation des tables** : délibération est prise à l'unanimité pour appliquer une sanction de 600 € dans le cas de dépassement des 95 décibels autorisés lors de l'utilisation d'une sono à la salle des Mûriers et appliquer une sanction de 50 € si deux personnes ne sont pas présentes pour la manipulation des tables, lors de l'état des lieux aller et retour.
- **Contrats d'assurance risques statutaires** : délibération est prise à l'unanimité pour charger le centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à l'adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

#### **Délibérations à ajouter :**

- **Mise en place d'un service commun d'instruction des actes relatifs à l'Application du Droit de Sols (ADS) pour les communes membres d'Annonay Rhône Agglo** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme à l'échelle d'Annonay Rhône Agglo pour l'instruction des actes relatifs au droit des sols et de l'adhésion de la commune à ce service. Approuver le projet de convention et le montant de la participation pour l'année 2017.
- **Demande de subvention pour une aire de jeux** : dans le cadre de l'aménagement des terrains situés derrière la mairie, il est prévu la mise en place d'une aire de jeux extérieurs dédiée aux enfants, délibération est prise à l'unanimité pour solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Demande de subvention pour l'aménagement du centre village** : la commission embellissement du village prévoit l'aménagement d'une place au centre du village, délibération est prise à l'unanimité pour solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Urbanisme :
  - Certificat d'urbanisme :**
    - SARL AEDIFICA – Prachenet B716
    - SARL AEDIFICA – Prachenet B1649-700-701-702-703
    - Me COURTES LAPEYRAT – ZI Prachenet A 1972
    - Me de L'HERMUZIERE – Allée des Abricotiers – B 2300
    - SARL AEDIFICA – Prachenet B716
    - Me COURTES LAPEYRAT – Les Gagnes –B966
    - Me COURTES LAPEYRAT – Rue du Razat -A 156
    - Me COURTES LAPEYRAT –Rue du Razat -B 455
    - Me Jean-Louis SERVE – Pra Mourio – B2331-2333-1739-1738-1742-1748-1753

#### **Déclarations Préalables :**

VINCENT David – 5 rue du Pré des Saints –garage  
IMMO CONFORT – 19 rue des Célestins – panneaux photovoltaïques  
TARDY Benjamin/ SEUX Amandine – 17 Allée du Béchet – prolongation de toiture  
CHATAIGNER Michel – 7 Rue de la Grand'Vigne Eterpas le Haut – division de parcelle

### **Permis de construire :**

ORIOLE Pierrick/ CHANTEPY Justine - Pra Mourio – maison individuelle  
LARNAUD Claude – 21 Rue du Châtelet -Abri de jardin

### **- Questions diverses :**

- **Route de Solore :** Monsieur Bernard Balaye explique au Conseil Municipal que plusieurs routes de la commune nécessiteraient une réfection, celle de Solore qui dessert la commune de Thorrenc pourrait être envisagée. Une réflexion est engagée, une rencontre avec les élus de la commune de Thorrenc est prévue.

- **Plaques de rues :** Madame Sylvie Franco explique au Conseil Municipal que dans le cadre de l'amélioration de l'adressage, une étude pourrait être lancée pour les quartiers de Morel, Fontanes et Suc de Monreau. Elle présente des devis pour l'étude et l'acquisition de plaques. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet.

- **Circulation Rue de Cizelle :** Monsieur Bernard Balaye explique au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de prévoir une étude concernant le sens de circulation pour la rue de Cizelle.

### **Départ de Mme Stéphanie Perret**

- **Lotissement le Béchet :** Madame Sylvie Franco présente au Conseil Municipal une demande de riverains du Lotissement Le Béchet afin de peindre le mur situé le long du cimetière, un accord est donné sous réserve que les propriétaires s'accordent pour que ce soit en harmonie.

- **Sol salle des Mûriers :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la société Floorcolor interviendra le jeudi 20 avril pour la réfection du sol suite aux dégâts causés lors du salon de l'Habitat.

- **Croix Rouge :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers initié par la Croix Rouge auprès du grand public est en cours, depuis le 13 février jusqu'au 11 mars 2017.

- **Fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche a fait des comptages nocturnes du 27 février au 1<sup>er</sup> mars.

- **Education Routière du Haut Vivarais :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association Education Routière du Haut Vivarais organise le challenge de la ville d'Annonay destiné aux enfants CM1 et CM2 des écoles publiques et privées. Afin de sélectionner deux élèves des établissements scolaires des tests sont programmés pour le mardi 28 mars à la salle des Mûriers.

- **Demande de salle :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de location de salle pour l'implantation d'un parc d'attractions de jeux gonflables en salle pendant les vacances scolaires. Un avis favorable est donné à cette demande, il est rappelé que le tarif de location est de 800 € par jour en semaine.

- **Travaux d'adduction d'eau :** Monsieur Bernard Balaye informe le Conseil Municipal qu'une réunion concernant les travaux d'adduction d'eau entre Eterpas et le quartier Midon à Vernosc lès Annonay est prévue le 13 mars 2017 avec le Syndicat des eaux, la SAUR, l'entreprise Bouchardon et la commune de Vernosc.

- **Anciens combattants :** Mme Mireille Seignovert informe le Conseil Municipal que le rassemblement pour la commémoration du 19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, est fixé à 10h45 devant la salle de la Route Bleue.